



Changement du temps de travail

Par **lou37**, le **09/03/2008** à **10:15**

bonjourrrn
je vous explique ma situationrrn
je suis a temps partiel de 30 heures en cdi mes heures sont de 19h a 1h00 du matin et d astreinte de nuit jusqu a 7h du matin et a domicile depuis 3 ans je transporte du sang et des prélèvements et ma boîte et une boîte privéern
mon employeur pour aucune raison veut me faire passé de jour et je ne veux pas car ma situation familiale ne me permet pas de travailler de jourrrnde plus:rrn
sachant que nous avons plusieurs activités il ce permet quand il le veut avec bien sur un planning me faire du transport la journée avec un poids lourd pour une autre activitérrn
ai je un recours?rrn
merci